

Les mystères Mouton : une approche biographique

The Mouton's mysteries : a biographical approach

Thierry Debussy

Docteur d'État en Odontologie

Membre titulaire ANCD

Correspondance

52, Ile de Beauté 94130-Nogent-sur-Marne

thierry.debussy@gmail.com

Mots-clés

- J.-F. Capperon
- Dentiste du Roi
- Dentiste des filles du Roi

Résumé

Quoiqu'ayant connu la célébrité en son temps, Claude Mouton demeure un personnage mal connu ; on ne sait pratiquement rien de ses origines et ce ne fut qu'avec la parution de son *Essay d'Odontotechnie*, en 1746, qu'il sortit de l'obscurité. Son mariage deux ans plus tard avec la pupille de J.-F. Capperon, dentiste du Roi, lui ouvrit les portes de la Maison du Roi. Son ascension fut très rapide ; dentiste des filles du Roi, il reprit ensuite la plupart des charges de Capperon mais disparut le 20 octobre 1761.

Keywords

- J-F. Capperon
- King's own dentist

Abstract

A large part of Claude Mouton's life keeps being rather unknown, though he became famous at his time. His first chance was the issue of his *Essay d'Odontotechnie* in 1746. Two years later, he married J.-F. Capperon's goddaughter. The latter, who was the King's own dentist, introduced him to the court and handed most of his offices down to Mouton that died on october 20th 1761.

Des débuts obscurs

Il subsiste bien des zones d'ombre dans la vie de Claude Mouton, qui fut pourtant l'un des praticiens les plus renommés de son temps. Sa date de naissance demeure inconnue, comme d'ailleurs son environnement familial. La seule indication retrouvée est tirée de son contrat de mariage, qui le dit fils d'un certain Vital Mouton, dont l'état n'est pas donné, et d'une tout aussi obscure Jeanne « Naute Dusson » ; ces noms étant totalement étrangers à l'état-civil parisien, il faut en déduire que Claude Mouton était manifestement un provincial.

Un sondage, effectué fortuitement dans les archives départementales de la Moselle (E 320) révèle qu'au tout début du XVIII^e siècle, André Mouton, du hameau de Sabatier à Saillant, dans l'actuel Puy-de-Dôme, abandonne à son frère Vital tout ce qui peut lui revenir de la succession de leurs parents. Or, Saillant n'est éloigné d'Usson que de 8km. En outre, bien que les registres de ces deux paroisses soient fort lacunaires et très souvent en mauvais état, leur examen montre que les prêtres qui les tiennent ont coutume de ne pas faire figurer le patronyme de l'épouse et d'inscrire, juste à la suite, l'abréviation « Hant de...» ou « Hante de ... » pour habitant ou habitante de..., en l'occurrence Usson. Les H et N étant

très semblables, de même que les u et les n, il ne faudrait donc pas lire « Naute (ou Nante) Dusson » ; cela ne reste toutefois qu'une supposition qui n'a pu être vérifiée du fait du mauvais état des registres. Néanmoins, ce Vital (1) est d'âge à être le père de Claude Mouton qui naît vraisemblablement vers 1705.

En effet, dans l'avertissement de son *Essay d'Odontotechnie* (Fig. 1), achevé en décembre 1745 et publié au tout début de l'année suivante (p. III), Claude Mouton, faisant état de sa qualité de chirurgien dentiste, précise que cette « dissertation est le fruit de plusieurs années d'expérience ». Il a donc dû débuter son exercice entre 1725 et 1735, après avoir réussi l'examen requis depuis l'édit de 1699.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, plusieurs Mouton sont maîtres en chirurgie à Paris : le premier, prénommé Jean, exerce au faubourg Saint-Jacques à partir de 1715, puis probablement rue des Cordeliers, « près les Jacobins », de 1724 à 1726 et finalement rue du cloître Saint-Benoît, « près le puits », de 1727 à 1730. Il est prévôt de la communauté en 1727-1728 et son fils aîné Joseph en est membre à partir de 1710. Ce dernier prend manifestement la suite de son père au cloître Saint-Benoît à compter de 1731 et jusqu'à sa mort survenue peu avant le 25 février 1741, date à laquelle sa veuve sollicite la tutelle de leurs enfants mineurs, Joseph-Paul et Louis (CARAN, Y 5325).

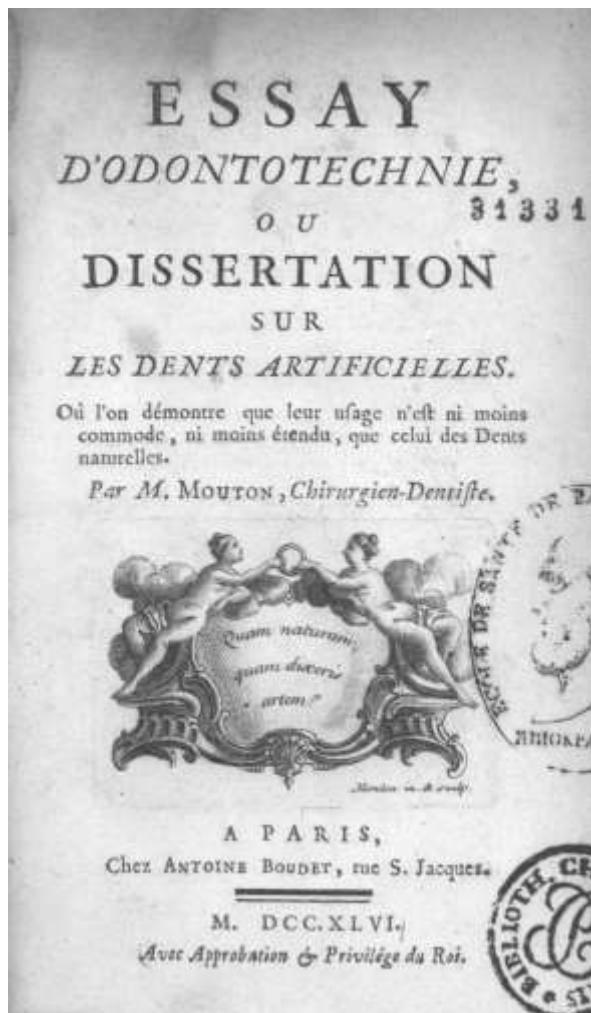


Fig. 1 Essay d'Odontotechnie, 1746.

Paul, frère cadet de Joseph, est nommé subrogé tuteur de ses neveux ; il appartient au collège de chirurgie depuis 1717 et est prévôt en 1737-1738. Il s'est installé rue de la Harpe, près de l'intersection avec la rue Serpente et y travaille jusqu'à sa mort survenue en mai 1758 (CARAN, Y 5327). Il ne laisse qu'un fils, Paul-Louis, qui sera marchand-mercier.

Il demeure possible que Claude Mouton leur soit apparenté ; son nom ne figure toutefois pas dans les actes les concernant qui ont été consultés.

Un premier ouvrage qui le fait connaître

Quoiqu'il en soit, il exerce certainement comme itinérant avant de se fixer à Paris, rue des Marmousets, dans l'île de la Cité. Il y est domicilié lorsqu'il fait paraître son *Essay d'Odontotechnie ou dissertation sur les dents artificielles* (1746), première publication consacrée à la prothèse (2). D'après le *Journal des Scavans*, « L'ouvrage n'est point fait pour instruire les gens de l'Art. Son objet n'étant que de détruire les préjugés qui se sont accrédités contre l'usage des dents postiches et d'en expliquer les avantages et les usages, [...] sa lecture ne peut qu'être utile à ceux que ces vérités intéressent » (*Journal des Scavans...*, p.231).

Un chapitre y est en outre consacré aux méfaits du tartre et des caries et aux moyens de s'en prémunir par une

bonne hygiène. Mouton cherche à faire comprendre à ses lecteurs que la conservation d'une physionomie avenante passe par le traitement des dents qui ornent ce qu'il appelle « le Temple des Grâces », voire par leur remplacement si elles viennent à disparaître. Il est le premier à évoquer la possibilité de les conserver, même délabrées, au moyen de la pose d'une calotte en or, parce que, dit-il, « elles servent d'appui et de soutien aux joues » mais aussi parce que leur absence entraîne une mastication défectueuse, préjudiciable à « la santé du corps ».

C'est ainsi qu'il se trouve conduit à effectuer une revue complète des options prothétiques, adjointes et conjointes, avec les avantages, comme la conservation d'une phonation correcte, et les inconvénients respectifs ; il reste toutefois moins précis que Fauchard et Bunon (*Essay sur les maladies des dents*, 1743), bien qu'introduisant quelques nouveautés.

Lécluse constatera sous peu qu' « il suffit d'avoir lu l'ouvrage de M. Fauchard (1728, puis 1746) (3) pour sentir la nécessité de réparer promptement les ruines de la bouche qui intéressent tant la santé et ceux qu'il n'aurait pu persuader céderont sans doute aux nouvelles raisons rapportées par M. Mouton dans son *Odontotechnie*. Ce dernier livre, où tout ce qu'a dit le célèbre M. Fauchard dans un petit nombre de pages est amplement développé, ne contient guère que la théorie dont il a donné la pratique. Aussi faut-il nécessairement joindre à l'*Odontotechnie* de M. Mouton l'ouvrage de M. Fauchard où l'on trouvera la description des instruments convenables, la figure des dents factices, celle des demi-dentiers et des dentiers complets à ressorts, en un mot toute la mécanique de cette partie... (*Nouveaux éléments d'Odontologie*, p.206-213). Bref, le cher confrère n'encense Mouton, dont la démarche lui paraît sans doute mercantile, que pour mieux l'abaisser.

Peu après la parution de son ouvrage, Mouton s'installe rue de l'Arbre Sec, derrière le chevet de l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

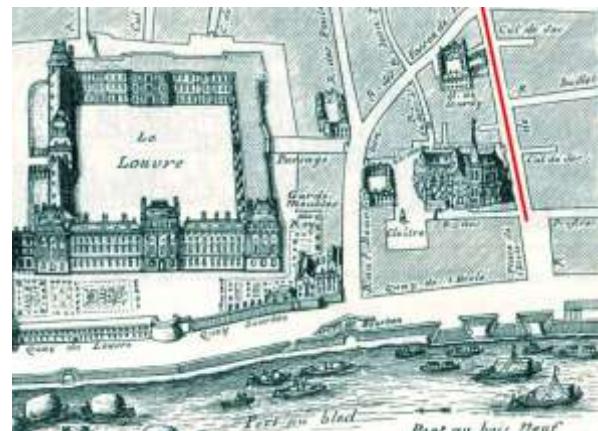


Fig. 2 Rue de l'Arbre Sec (plan de Turgot).

Un mariage et une carrière pleine de promesses

Il y est toujours domicilié lors de son mariage par contrat du 22 février 1748 avec Marie-Françoise Rombrette, fille de Jean-François Rombrette, bourgeois de Paris, et de Marie-Catherine Lebelle, tous deux décédés (CARAN, MC/ET/CXV/571). Âgée d'une quinzaine d'années, la jeune orpheline est la pupille de Jean-François Capperon, dentiste du Roi, mais probablement davantage, les époux

Rombrette n'ayant laissé absolument aucune trace dans l'état-civil parisien.

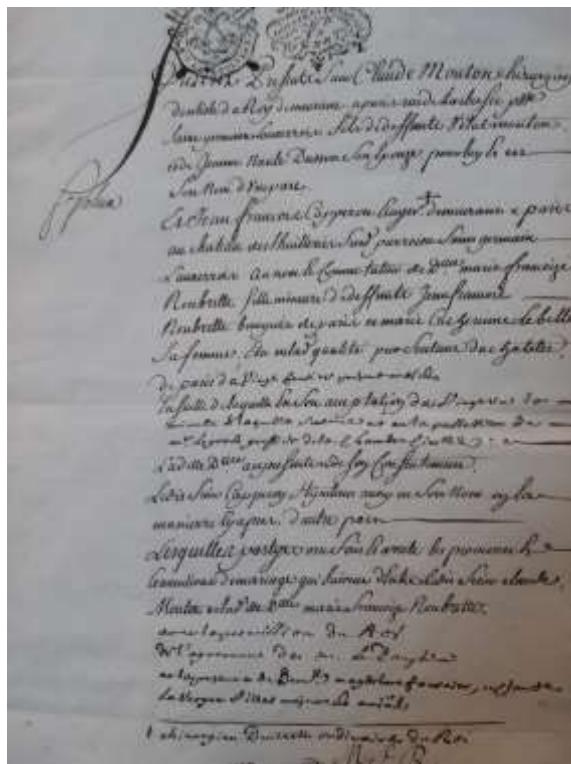


Fig. 3 Contrat du mariage de Claude Mouton et de Marie-Françoise Rombrette (CARAN, MC/ET/CXV/571).

Louis XV et le Dauphin signent le contrat, par lequel Capperon constitue en dot à la fiancée la somme de 18.000 livres. Ce n'est pas le moindre des avantages qu'il lui a consentis ou fait obtenir.

En effet, celle-ci « avait droit suivant un brevet du Roi du 30 janvier 1740 à la jouissance, pendant sa vie et après le décès dudit sr Capperon, de moitié au total d'un terrain situé place du Vieux Louvre, tenant d'un bout aux fossés et de l'autre au pavillon saillant du Louvre, et d'une petite cour joignant ledit terrain, sur lequel terrain il y a différentes constructions de bâtiments ». Capperon lui a en outre constitué plusieurs rentes viagères dont la jouissance lui est garantie après son décès (CARAN, MC/ET/XCVII/386).

Depuis 1743, Capperon s'intéresse à la carrière de Robert Bunon, qui lui a dû sa charge de dentiste de Mesdames, filles du Roi, « cette place étant vacante par la mort de Landumey [...] L'usage est apparemment que cela ne soit pas le même que celui du Roi, pour donner plus d'émulation en multipliant les places, car c'est Capperon qui a cette charge depuis longtemps chez le Roi. Celle-ci a été extrêmement sollicitée et enfin Monsieur de Maurepas ayant travaillé avec le Roi, elle vient d'être donnée [le 27 septembre 1747] au nommé Bunon, que l'on dit être en grande réputation » (*Mémoires du duc de Luynes...*, T.VIII, p.303).

Or, Capperon escompte fort céder à ce dernier la survivance de sa propre charge d'opérateur ordinaire mais l'élu étant mort d'une fluxion de poitrine le 25 janvier Ce même 8 avril 1751, Mouton acquiert, toujours des consorts Leleu, une maison faisant l'angle de la rue d'Orléans-Saint-Honoré et de la rue des Deux-Ecus. Il y recueille Claude Jacquier de Géraudly, valet de chambre et dentiste du duc d'Orléans, alors fort âgé et non moins démunie. Ce dernier a eu de nombreux élèves, dont sa

propre nièce, « seule privilégiée du Roi » (*Mercure de France*, 1758, p.210-211) (5) et la célèbre Mademoiselle Calais en 1740. Il n'est d'ailleurs pas impossible que Mouton ait été du lot. Il meurt le 14 octobre 1752, peu après lui avoir cédé sa charge, tenue pendant trente-quatre ans. suivant, il jette son dévolu sur Claude Mouton. Pour 23.000 livres, l'affaire est faite le 22 février 1748, en préambule à la signature du contrat de mariage avec sa pupille (CARAN, MC/ET/XCVII/386).



Fig.4 Portrait de Madame Victoire, âgée de 15 ans, peint en 1748 par Jean-Marc Nattier (Versailles).

Avant avril, Mouton obtient la charge de dentiste de Mesdames, devenue à nouveau vacante par le décès de Bunon : « Avant-hier, une dent arrachée fit un événement à la Cour. Monsieur Mouton, chirurgien dentiste de Mesdames, avait prononcé qu'il fallait arracher une dent à Madame Victoire (4). Cette sentence, confirmée par la Faculté et approuvée par le Roi, était sans appel » (*Mémoires du duc de Luynes...*, T.IX, p.11). Il doit se montrer habile puisqu'avant le 1^{er} août, il a encore obtenu la pratique du Dauphin (*Mémoires du duc de Luynes...*, T.IX, p.72, 91).

Le 13 février 1749, Mouton prête serment comme chirurgien dentiste ordinaire du Roi et reçoit un brevet de retenue de 10.000 livres.

Des investissements immobiliers judicieux

Le mois suivant lui est encore octroyée la survivance d'un terrain sis à Versailles sur la butte de Montboron, dont la jouissance a été accordée à Jean-François Capperon le 1^{er} mars de l'année précédente (CARAN, O/1/63, f°93). Le ménage Mouton, qui a déménagé rue Richelieu, paroisse Saint-Roch, connaît manifestement une certaine aisance puisqu'il peut acheter le 8 avril 1751 l'hôtel d'Orléans, sis rue d'Orléans-Saint-Honoré, aux héritiers Leleu pour 80.000 livres (CARAN, MC/ET/XXXIII/508); c'est là le premier d'une série d'achats immobiliers dont il sera parlé plus loin. La demeure comprend deux corps de logis de trois étages, incluant deux appartements locatifs ; ils sont séparés par une cour intérieure, où s'ouvrent des

écuries pouvant accueillir huit chevaux et une remise pour trois carrosses. Le bâtiment sur rue est « bâti à neuf ».

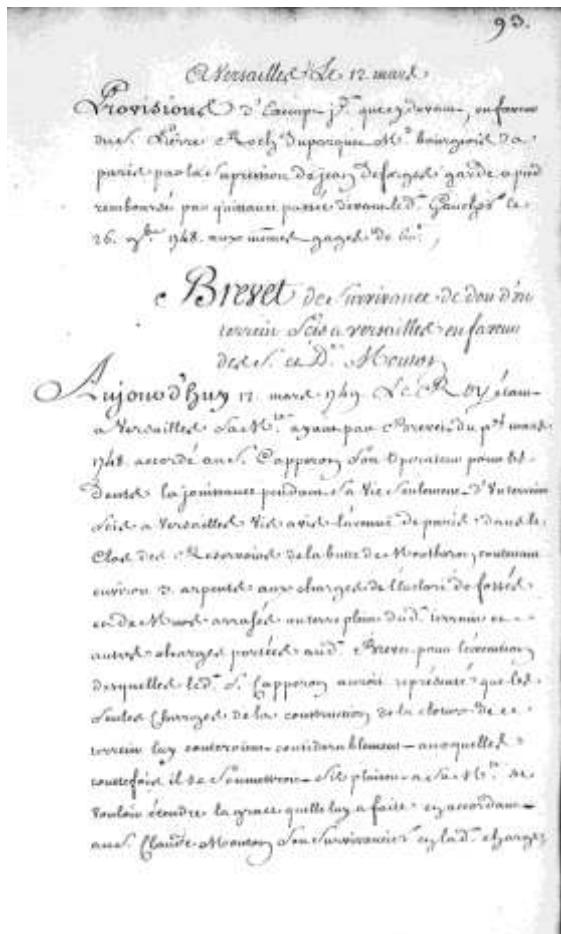


Fig. 5 C. Mouton obtient la survivance d'un terrain à Versailles (CARAN, O/1/63, f°93).



Fig. 6 L'hôtel d'Orléans (2e bâtiment à partir de la droite), dessin de J. Gaidreau, 1887, (Musée Carnavalet).

Ce même 8 avril 1751, Mouton acquiert, toujours des consorts Leleu, une maison faisant l'angle de la rue d'Orléans-Saint-Honoré et de la rue des Deux-Ecus. Il y recueille Claude Jacquier de Géraudly, valet de chambre et dentiste du duc d'Orléans, alors fort âgé et non moins démunie. Ce dernier a eu de nombreux élèves, dont sa propre nièce, « seule privilégiée du Roi » (Mercure de France, 1758, p.210-211) (5) et la célèbre Mademoiselle Calais en 1740. Il n'est d'ailleurs pas impossible que Mouton ait été du lot. Il meurt le 14 octobre 1752, peu après lui avoir cédé sa charge, tenue pendant trente-quatre ans. Mouton en a en effet obtenu le brevet le 10 avril précédent. Il est nommé survivancier de Capperon,

pour sa charge de dentiste de l'École Militaire le 20 juillet 1753 (CARAN, MC/ET/XCVII/386 et Dagen, p.721). Pendant plusieurs années, il en assure gracieusement le service alors que le titulaire, quoique constamment absent, encaisse tous les émoluments. Las de cette situation, il fait savoir cette injustice le 4 juillet 1759 et obtient qu'ils soient désormais partagés équitablement (Dagen, p.726). Le 16 octobre 1753, pour 19.000 livres (6), Mouton acquiert la charge de chirurgien opérateur ordinaire du Roi de Capperon qui s'en est démis le 13 du présent mois. Mouton poursuit ses achats de maisons, la première, mitoyenne de celle dont il a été question plus haut, donnant donc sur la rue d'Orléans-Saint-Honoré, le 18 mars 1752 ; deux autres jouxtant la précédente, sur la même rue, moyennant 10.000 livres et une quatrième, faisant suite aux trois autres, acquise pour 30.000 livres, toutes trois acquises le 4 août 1757 (CARAN, MC/ET/XCVII/364).

Il a également acheté une vaste maison comprenant un premier bâtiment d'un étage, entre cour et jardin, et un second de deux étages, jouxtant le premier et donnant sur la rue, avec dépendances, basse-cour, écurie, vacherie, laiterie, le tout sis « au Grand Montreuil, près Versailles, sur la grande avenue qui conduit de Versailles à Paris ». La vente a été conclue pour 17.884 livres dont Mouton n'en verse que 4.884 au vendeur, Louis Guigue, Premier valet de garde-robe du Roi, le 19 décembre 1754, le solde devant être remboursé par une rente de 650 livres par an. Il se rend encore propriétaire de terres aux lieux-dits la Fontaine Gallicane et la Queue de l'Etang, pour 9.000 livres comptées à Jean-François Oudet, valet de chambre du Roi, le 17 août 1757.

Une fin de vie agitée

Le 10 décembre de cette même année, il manque de perdre la vie : « Il est arrivé un tragique accident au nommé Mouton, dentiste de Mesdames. Les chevaux de la voiture dans laquelle il était ont pris le mors aux dents ; il a voulu sauter, il s'est cassé la tête » (Mémoires du duc de Luynes..., T.XVI, p.265).

(676)	
Mercredi 18. La Gouvernante , Comédie en trois actes, suivie de La Famille , petite Pièce en un acte, remise au théâtre, avec un Divertissement.	
ENTERREMENTS.	
Le 10. Octobre. De M. Jules-François Tabureau, Prêtre, Bachelier en Théologie, & Chanoine de l'église de Paris, décédé rue Traversière. En ladite église.	
De M. Jean-Baptiste Bouillet, Clerc tonsuré de la paroisse de S. Merry, décédé rue neuve S. Merry. En ladite église.	
Du 11. De M. Claude Mouton, Chirurgien Dentiste ordinaire du Roi, décédé rue d'Orléans S. Honoré. A S. Eustache.	
De Michelle Daillard, femme de Martin Baïan, âgée de 83 ans, décédée rue des Morts. A S. Benoît.	
Du 12. De Nicole-Marguerite Thuillier, veuve de Nicolas Legout, Buvetier de la grande-Chambre du Parlement, âgée de 94 ans, décédée rue S. Barthélémy. A S. Jacques de la boucherie.	

Fig. 7 Annonces, affiches et avis divers, 26 octobre 1761.

C'est sans doute alors que Mouton prend comme élève Pierre Auzeby (Traité d'Odontalgie..., p.129) ; plus de peur que de mal manifestement puisqu'il se rétablit assez vite et obtient en 1759, ou peu avant, la charge d'opérateur aux chevaux-légers, aux gages de 400 livres par an qui lui seront versés très irrégulièrement. Aussi doit-il réclamer en mars 1761 à Mathurin-Joseph Mariette de Montgardé, brigadier du corps, « le paiement de deux ans et demi dus

pour ses appointements aux chevaux-légers ». L'État manquant chroniquement d'argent, il lui est répondu, le 7 avril 1761, qu'il sera payé « lorsqu'il y aura des fonds », c'est-à-dire certainement jamais puisque Mouton rend l'âme le 20 octobre suivant, en son domicile de l'hôtel d'Orléans (CARAN, Y 11572)(7) ; Auzéby part alors pour Lyon où il se fera recevoir expert deux ans plus tard (Fig. 7).

L'inventaire successoral du 26 courant (CARAN, MC/ET/XCVII/386) révèle qu'il est père de trois enfants mineurs, Michel-Ange, Louis-Pascal et Marie-Adélaïde-Rose. Leur subrogé tuteur est leur cousin germain par alliance, Jean-Joseph Fayolle, dentiste à Paris (8). L'adresse de ce dernier n'est pas précisée mais l'indication est donnée dans l'inventaire de l'hôtel d'Orléans ; dans le corps de bâtiment sur cour, est décrite « une chambre, au 4^e ou comble, où couche le sieur Fayolle : une vieille armoire de bois de chêne en deux corps à quatre tiroirs et quatre guichets, un lit composé d'un vieux bois de lit de hêtre [...], un lit en baldaquin de vieille serge verte avec ses rideaux ». Fayolle a donc certainement été l'élève de Mouton qui le logeait selon la coutume ; il sera reçu au collège de chirurgie en 1776 et exercera dès lors rue Richelieu, quartier à la mode depuis une bonne décennie. Grimod de la Reynière l'encensera et il deviendra le dentiste du prince de Condé ; peu avant 1779, Fayolle achètera une charge de Secrétaire du Roi et semble avoir poursuivi son exercice au même endroit jusqu'en 1804...

Au 1^{er} étage de ce même bâtiment sur cour, se trouve « le cabinet du sieur Mouton [avec] un établi à travailler en bois de chêne, deux petits étaux dont un attaché audit établi et 24 petits outils servant à la profession de dentiste comme daviers, pélicans, pinces et instruments à nettoyer les dents, le tout tant en acier qu'en fer poli ».

Mouton exerce encore à Montreuil puisque l'inventaire indique que, dans le bâtiment sur rue, se trouve au premier étage « un petit cabinet, servant de laboratoire au feu sr Mouton, [renfermant] une petite table en forme de laboratoire, de bois de chêne garni d'un petit étau de fer et un petit tas de fer monté sur son billot ; un petit mortier de fonte avec son pilon » (CARAN, MC/ET/XCVII/386). L'ameublement est plutôt de qualité, l'argenterie et la vaisselle en quantité (Fig. 8).

Mais Mouton laisse des dettes, la société d'alors vivant à crédit. Il doit à Louis Guigue le solde de la maison du Grand Montreuil, à Jean-François Capperon le solde de sa charge d'opérateur ordinaire, et à divers corps de métiers pour des réparations effectuées à Montreuil.

Depuis la mort de Capperon le 16 octobre 1760, sa pupille, Marie-Françoise Rombrette, jouissait de la moitié des bâtiments que son tuteur possédait au Vieux Louvre, l'autre moitié étant revenue à Marie-Claire Aumont du Moustier qui s'en défera en 1761. Capperon y avait créé des boutiques qu'il louait ; ses héritières avaient suivi son exemple au moins pour un temps.

La veuve Mouton en tire 1.400 livres par an lorsque le marquis de Champcenetz, gouverneur du château de Bellevue à Meudon, souhaite acquérir ces biens pour les transformer en écuries destinées au service de cette résidence si prisée du Roi. La somme proposée en dédommagement étant trop minime, on plaidera et l'affaire ne se fera point. Début 1779, Marie-Françoise Rombrette y fait « des réparations très coûteuses » (CARAN, O/1/595, 215 ; Dagen, p.912-913) ; Dagen précise que par la suite les héritiers Mouton s'en feront toutefois déposséder.

Marie-Françoise Rombrette meurt le 13 novembre 1779 au château du Plessis, paroisse de Saint-Aubin-des-Châteaux

； elle est dite âgée d'environ quarante-cinq ans (AD Loire-Atlantique, 3 E153 6).

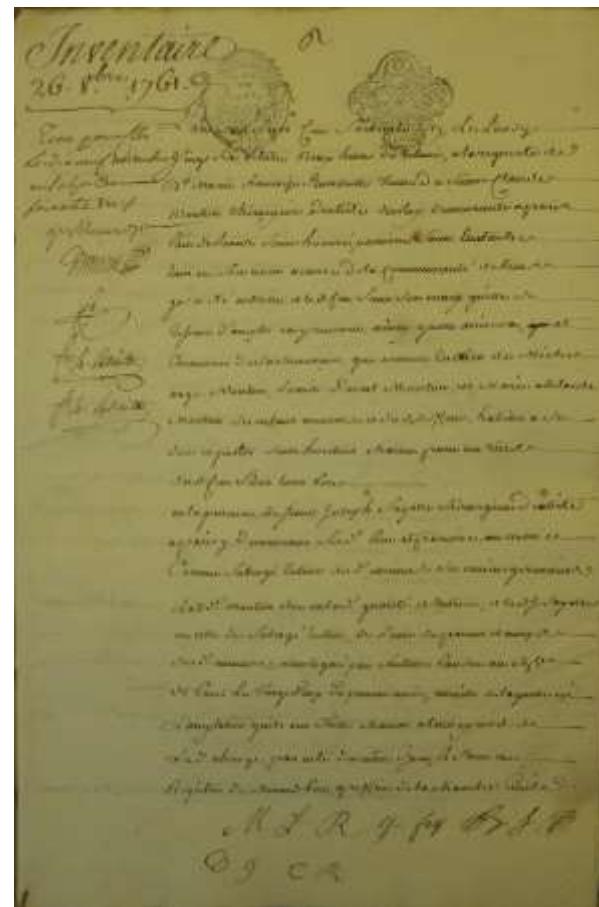


Fig. 8 Inventaire après décès de Claude Mouton (CARAN, MC/ET/XCVII/386).



Fig. 9 Le Plessis, Saint-Aubin-des-Châteaux.

Ses héritiers étaient loin de nager dans l'opulence ainsi que le faisait remarquer, le 22 novembre 1779, Etienne Demars, avocat en parlement, commissaire des guerres et commis du département de la Marine, qui avait été nommé tuteur des enfants Mouton encore mineurs en 1776 (9) : « Demars [...] au comte d'Angiviller [directeur général des Bâtiments du Roi] J'apprends la mort de Madame Mouton, veuve du chirurgien dentiste du Roi. Je lui ai été tendrement attaché pendant plus de 30 ans et prends la liberté de solliciter en faveur de ses enfants. Elle avait obtenu du Roi quelques boutiques et petites maisons,

place du Vieux Louvre [...] Vous feriez acte bienfaisant en conservant à ses trois enfants la jouissance [...] Depuis la mort de leur père, ils ont perdu deux charges dans la Maison du Roi, c'était la majeure partie de leur fortune » (CARAN, O/1/1679, 698).

Un député aux États de Bretagne intervint dans le même sens le 27 novembre et manifestement, la jouissance de ces biens fut reconnue aux héritiers.

Conclusion

Il est clair que, quoiqu'ayant acquis de son temps une notoriété certaine, Claude Mouton demeure bien moins connu que Fauchard ou Bourdet.

Son *Essay d'Odontotechnie*, qui apparut simpliste à certains (Lécluze par exemple), mérite pourtant l'intérêt du lecteur par son côté didactique ; il répondait à une attente d'un public plutôt traumatisé par les problèmes dentaires, alors si lourds de conséquences et de ce fait à juste titre appréhendés.

C'est là le principal mérite de cet ouvrage, même s'il contient des innovations qui seront reprises après lui, l'invention de la couronne dentaire n'étant pas la moindre.

Son décès relativement prématûr ne lui permet pas de rembourser la totalité des emprunts qu'il a contractés pour les divers investissements qu'il a engagés et de conforter une situation financière familiale qu'il laisse relativement obérée.

Notes

(1) Vital Mouton a eu, de Françoise Hubert, au moins deux filles, Marie et Isabel, nées à Saillant, respectivement le 20 mars 1693 et le 1er mai 1697.

(2) Ainsi que le remarque M. Ruel-Kellermann, *Claude Mouton (? - 1760)*, Bibl. Numérique Medica, p.1.

(3) La 2e édition, Paris, Mariette, du *Chirurgien dentiste* parut en 1746, peu après l'ouvrage de Mouton.

(4) Victoire de France, dite Madame Victoire, (1733 - 1799) est l'une des huit filles de Louis XV et de Marie Leczinska..

(5) *Mercure de France*, 1758, p.210-211. « Mademoiselle Geraudly, nièce et élève de feu M. Geraudly, seule privilégiée du Roi, débite jurement dans sa maison, rue d'Orléans, quartier Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de la Providence, au second sur le derrière : 1) un elixir qui fortifie les dents qui branlent et qui fait croître les gencives ; 2) un opiat qui nettoie et blanchit les dents ; 3) une essence qui apaise et guérit sur le champ les douleurs des dents. Les prix sont marqués sur chaque bouteille, sur chaque pot et sur chaque boîte ».

(6) 28.000 livres desquelles étaient déduites 9.000 livres, correspondant à un désistement de jouissance par Mouton et sa femme envers Capperon.

(7) Et pas en 1760 comme le dit Dagen.

(8) Il a épousé Geneviève Doc, morte en mars 1779 en son domicile de la rue Richelieu, paroisse Saint-Roch. *Journal de Paris*, n°84, 25 mars 1779 et CARAN, Y 5296.

(9) À l'occasion de la vente de l'hôtel d'Orléans (187.000 livres). L'aîné, Michel-Ange, était alors majeur et

employé dans les Fermes du Roi ; Demars avait été nommé tuteur des mineurs Louis-Pascal, filleul du Dauphin (CARAN, O/1/595, 215), qui devait épouser Jeanne Vrevin par contrat du 12 mai 1777, et Adélaïde-Rose, née et baptisée le 4 septembre 1757 paroisse Saint-Eustache. Celle-ci, quoique mariée avec un avocat en parlement, Germain Truchon, se vit pourvoir d'un tuteur le 21 mars 1780 et parmi les amis réunis pour cette nomination, on relève, outre Joseph Fayolle, les noms de Joseph Vernet, peintre du Roi et membre de l'Académie Royale de peinture et de sculpture et de son frère Louis Vernet, commis des fermes (CARAN, Y 5067).

Manuscrits

- CARAN, Y5067
- CARAN, Y5296
- CARAN, Y5325
- CARAN, Y5327
- CARAN, Y11572
- CARAN, MC/ET/XXXIII/508
- CARAN, MC/ET/XCVII/364
- CARAN, MC/ET/XCVII/386
- CARAN, MC/ET/CXV/571
- CARAN, O/1/63
- CARAN, O/1/595
- CARAN, O/1/1679
- Arch. Dép. Loire Atlantique, 3E1536

Bibliographie

- *annonces, affiches et avis divers*, 26 octobre 1761.
- *Journal de Paris*, n°84, 25 mars 1779.
- *Journal des Scavans pour l'année MDCCXLVI*, Paris, Quillau père, avril.
- *Mercure de France*, 1758, avril, second vol., 229.
- AUZEBY Pierre, *Traité d'Odontalgie où l'on présente un système nouveau sur l'origine & la formation des dents, une description des différentes maladies qui affectent la bouche & les moyens de les guérir*, Lyon, Louis Rosset, 1771, 167 p.
- BUNON Robert, *Essay sur les maladies des dents*, Paris, Briasson, Chaubert et de Hansy, 1743, 1ère édition, 237 p. ; Paris, Chaubert, Briasson, Nully et Prault fils, 1746, 2e édition, 459 p.
- DAGEN Georges, *La semaine dentaire*, 1er juin 1930 (p.721, 726) et 27 juillet 1930 (p.912-913).
- FAUCHARD Pierre, *Le Chirurgien dentiste ou Traité des Dents*, Paris, Mariette, 2e édition augmentée, 1746, T.1, 533 p. ; T.2, 425 p.
- LÉCLUZE Louis, *Nouveaux éléments d'Odontologie*, Paris, Delaguette, 1754.
- LUYNES (Charles-Philippe d'ALBERT, duc de), *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735 - 1758)*, Paris, Firmin-Didot, 1862, T. VIII (1746-

1748), 516 p. ; T.IX (avril 1748), 550 p. ; T.XVI (1757 - 1758), 512 p.

- MOUTON Claude, *Essay d'Odontotechnie ou dissertation sur les dents artificielles*, Paris, Antoine Boudet, 1746, 162 p. et 9 p. pour l'avertissement.
- RUEL-KELLERMANN Micheline, *Claude Mouton* (? - 1760), Bibl. Numérique Medica, 3 p.